



► Textes adoptés

Conférence internationale du Travail – 109^e session, 2021

Résolution concernant le produit net de la vente de la parcelle 4057 appartenant à l'OIT, sise à Genève

(18 juin 2021)

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Décide de porter au crédit du Fonds pour le bâtiment et le logement le produit net
de la vente de la parcelle 4057 appartenant à l'OIT, sise à Genève (Suisse).